

Anne Hidalgo consulte les Parisiens sur la Métropole du Grand Paris

Anne Hidalgo a lancé lundi une grande consultation citoyenne dédiée à la construction de la Métropole du Grand Paris. A partir du 11 mai, tous les habitants sont invités à exprimer leurs attentes sur www.ideo.paris.



La Métropole du Grand Paris sera créée au 1er janvier 2016. Elle définira et mettra en œuvre des actions à une échelle pertinente, pour améliorer le cadre de vie des habitants, développer un modèle urbain, social et économique durable, renforcer le rayonnement international et réduire les inégalités entre les territoires qui la composent. Elle interviendra dans des domaines aussi importants que le

logement, l'environnement et le développement économique.

« Sans attendre la création de la métropole, j'ai souhaité que Paris porte des projets concrets qui permettent d'incarner le Grand Paris », a rappelé lundi soir Anne Hidalgo, citant notamment la démarche impulsée avec les collectivités du Grand Paris sur la pollution de l'air ou l'économie circulaire, mais aussi le Pass jeunes étendu à des collectivités voisines, ou la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques qu'elle compte pleinement porter avec les territoires de Seine-Saint-Denis.

Elle tient aussi à ce que les Parisiens soient partie prenante de ce projet essentiel. Dans cet objectif, elle a lancé lundi à l'Hôtel de Ville une grande consultation qui permettra aux habitants d'exprimer leurs attentes et de proposer leurs idées. « Quand nous prenons le temps d'écouter les citoyens, il ressort que le Grand Paris suscite beaucoup d'espoir. Mais pas n'importe quel Grand Paris : un Grand Paris qui ouvre de nouvelles perspectives et qui tient ses promesses », a souligné l'édile en préambule de ce lancement.

Alors que la loi qui fait naître la Métropole du Grand Paris est sur le point d'aboutir, la Maire de Paris appelle donc les habitants « à prendre toute leur part dans les échanges et à tracer le chemin ». « Je tiens à ce que nous puissions imaginer, concevoir et mettre en œuvre ensemble les décisions qui formeront la trame de cet avenir commun », a-t-elle expliqué. Cette concertation

s'inscrira dans la démarche que Paris Métropole lancera prochainement auprès des habitants du Grand Paris. Elle s'adresse à tous les Parisiens, Grands Parisiens ou Franciliens, sans condition d'âge ou de nationalité.

Quatre étapes sont fixées :

- 1. Du 11 au 31 mai, rendez-vous sur www.idee.paris**, où chacun peut proposer ses idées et commenter celles déjà publiées, autour de cinq thèmes : logement et aménagement ; rayonnement ; lutte contre les inégalités ; transition écologique et mobilités ; culture et identités.
- 2. De juin à octobre, cinq ateliers thématiques de co-construction**, baptisés « les Samedis du projet », viendront compléter ce dispositif numérique en partenariat avec l'association Métropop'! A cela s'ajouteront des débats ouverts à tous co-organisés avec Paris Métropole ;
- 3. De mi-octobre à mi-novembre, cinq réunions thématiques de restitution** seront organisées dans des mairies d'arrondissements.
- 4. Début décembre, l'Hôtel de Ville accueillera une grande réunion de synthèse.**

Cette vision partagée permettra « de dépasser nos concurrences et nos intérêts particuliers pour être plus efficaces ». « Nous n'avons pas d'autre choix aujourd'hui que d'être résolument pour le Grand Paris. Mais, dans le même temps, nous avons le choix de notre Grand Paris », a conclu la Maire de Paris.

Contact presse : Matthieu Lamarre / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61